

CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

| RISQUE PLUS FAIBLE | | | RISQUE PLUS ÉLEVÉ | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|
| Rendement potentiel- lement plus faible | | | Rendement potentiel- lement plus élevé | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4* | 5 | 6 | 7 |

LU1744628287

Reporting mensuel - 31/10/2022

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

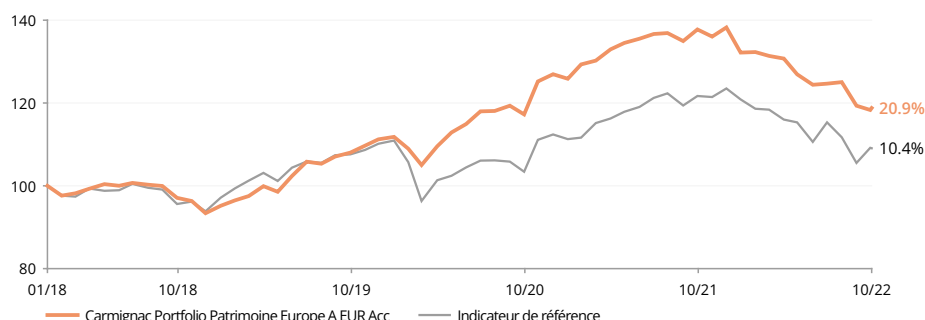
Fonds mixte européen investissant au moins 40% de ses actifs en produits obligataires et ayant une exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50%. Le Fonds cherche à identifier des sources de rentabilité attractives en Europe tout en atténuant les fluctuations du capital, grâce à un processus d'investissement centré sur la sélection de titres et une gestion active et flexible. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur 3 ans minimum tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2022 - Net de frais)

| | Performances cumulées (%) | | | | Performances annualisées (%) | |
|-------------------------|---------------------------|--------|-------|-------|------------------------------|-------|
| | Depuis le 31/12/2021 | 1 Mois | 1 an | 3 ans | Depuis le 29/12/2017 | 3 ans |
| A EUR Acc | -14.2 | -0.1 | -13.8 | 9.8 | 20.9 | 3.2 |
| Indicateur de référence | -11.7 | 2.6 | -10.4 | 1.4 | 10.4 | 0.5 |
| Moyenne de la catégorie | -12.7 | 2.6 | -12.0 | -1.7 | -0.4 | -0.6 |
| Classement (quartile) | 3 | 4 | 3 | 1 | 1 | 1 |

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

STATISTIQUES (%)

| | 1 an | 3 ans |
|-------------------------|------|-------|
| Volatilité du fonds | 6.2 | 8.4 |
| Volatilité du benchmark | 8.2 | 10.8 |
| Ratio de Sharpe | -2.2 | 0.5 |
| Bêta | 0.2 | 0.5 |
| Alpha | -0.2 | 0.1 |

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

| | |
|---------------------|------|
| VaR du Fonds | 1.7% |
| VaR de l'indicateur | 5.4% |

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

| | |
|----------------------|-------------|
| Portefeuille actions | 2.0% |
| Portefeuille taux | -1.1% |
| Derivés actions | -1.5% |
| Derivés taux | 0.5% |
| Derivés devises | 0.2% |
| Total | 0.1% |

Performances brutes mensuelles



M. Denham



K. Ney

CHIFFRES CLÉS

| | |
|---------------------------------|-------|
| Taux d'investissement actions | 32.6% |
| Taux d'exposition nette actions | 0.0% |
| Sensibilité taux | -3.1 |
| Yield to Maturity | 2.5% |
| Notation moyenne | A- |
| Coupon moyen | 0.7% |
| Nombre d'émetteurs | 26 |
| Nombre d'obligations | 41 |
| Nombre d'actions | 38 |
| Active Share | 96.3% |

PROFIL

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Affectation des résultats : Capitalisation
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 29/12/2017
Date de la 1ère VL : 29/12/2017
Devisé de cotation : EUR
Actifs sous gestion du Fonds : 747M€ / 739M\$⁽¹⁾
Encours de la part : 194M€
VL : 120.91€
Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation

★★★★★
Overall Morningstar Rating™
10/2022

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 02/01/2018
Keith Ney depuis le 02/01/2018

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

40% STOXX Europe 600 (Dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government (Coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

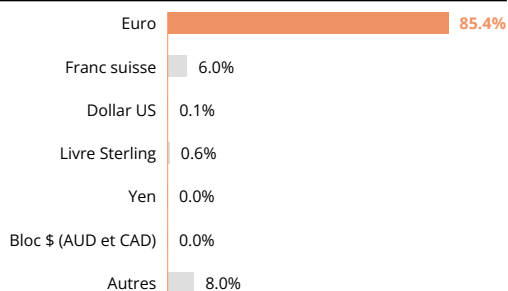
ALLOCATION D'ACTIFS

| | |
|--|--------------|
| Actions | 32.6% |
| Hors Union Européenne | 8.4% |
| Union Européenne | 24.2% |
| Obligations | 18.0% |
| Emprunts d'Etat pays développés | 7.4% |
| Emprunts privés pays développés | 3.7% |
| Emprunts privés pays émergents | 3.6% |
| ABS | 3.3% |
| Monétaire | 45.0% |
| Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés | 4.4% |

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

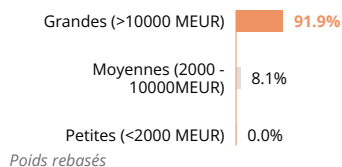
| Nom | Pays | Secteur / Notation | % |
|-----------------------------|-----------|--------------------|--------------|
| ITALY 2.50% 01/12/2024 | Italie | BBB | 4.0% |
| NOVO NORDISK AS | Danemark | Santé | 3.1% |
| SAP SE | Allemagne | Technologie | 2.7% |
| ARGENX SE | Belgique | Santé | 1.9% |
| PROSUS NV 2.78% 19/10/2033 | Chine | BBB- | 1.8% |
| GENMAB AS | Danemark | Santé | 1.8% |
| ASML HOLDINGS | Pays-Bas | Technologie | 1.8% |
| ROCHE HOLDING | Suisse | Santé | 1.7% |
| FRANCE I/L 0.10% 01/03/2025 | France | AA+ | 1.6% |
| ALCON | Suisse | Santé | 1.4% |
| Total | | | 21.6% |

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



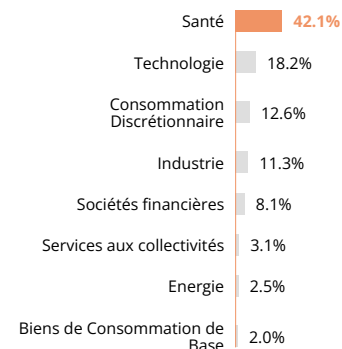
POCHE ACTIONS

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



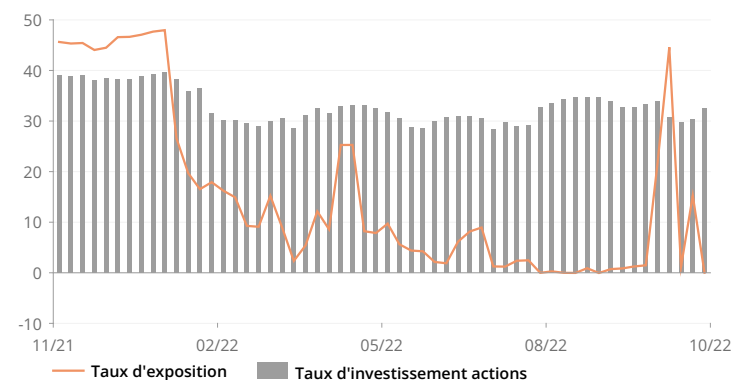
Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE



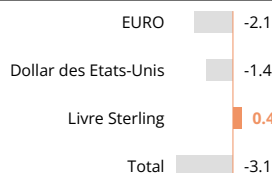
Poids rebasés

EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

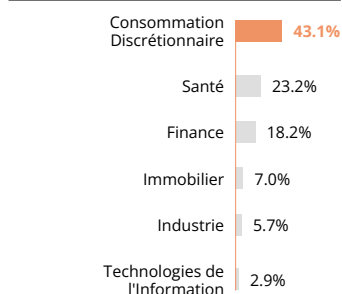


POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE - RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)



RÉPARTITION SECTORIELLE



Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

DONNÉES ESG DU FONDS



www.llelabelisr.fr



www.towardsustainability.be

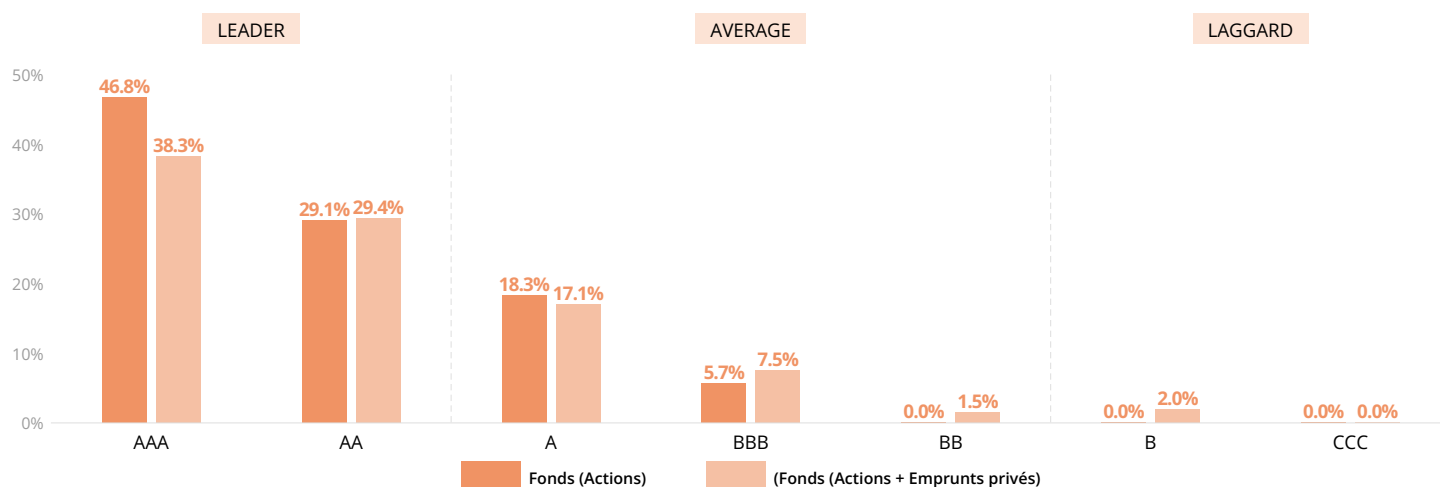
NOTE ESG - COUVERTURE ESG DU FONDS : 95.7%

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe
A EUR Acc

AA

Source MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro

Fonds 35.30

Source: S&P Trucost, 31/10/2022. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom | Pondération | Note ESG |
|-----------------------|-------------|----------|
| NOVO NORDISK A/S | 3.1% | AAA |
| SAP SE | 2.7% | AAA |
| ASML HOLDING NV | 1.8% | AAA |
| L'OREAL SA | 1.3% | AAA |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 1.3% | AAA |

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Les marchés européens enregistrent un rebond spectaculaire au cours du mois d'octobre. À l'image de cet été, les investisseurs anticipent une politique monétaire moins restrictive de la part des banquiers centraux à la suite de nouvelles craintes sur la croissance. Dans ce contexte, les taux se sont stabilisés avant de légèrement baisser en fin de période. Tout cela alors que les banquiers centraux continuent de resserrer leur politique monétaire, Christine Lagarde procédant une fois de plus à une hausse des taux de 75 points de base ce mois-ci pour lutter contre une inflation qui ne cesse d'augmenter (10,7% sur le mois pour l'Union européenne). Par ailleurs, le mois d'octobre a aussi été marqué par des publications d'entreprises meilleures qu'attendu en Europe. Malgré une visibilité sur les perspectives qui s'assombrit, les résultats restent globalement encourageants dans un contexte d'inflation élevée. Ces résultats, associés à un sentiment de marchés extrêmement négatif, ont nourri le fort rebond des marchés en fin de mois. Reste maintenant à savoir si ce rebond sera durable, les marchés européens ayant enregistré une dizaine de rebonds techniques de plus de 5% depuis le début d'année.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

La prudence de notre positionnement a pesé sur la performance relative du Fonds sur le mois d'octobre. Globalement, la couverture de l'ensemble de notre portefeuille actions n'a pas permis de profiter du rebond des marchés européens sur la deuxième partie du mois. Sur les taux, notre biais vendeur sur les taux souverains cœurs a soutenu la performance, notamment sur les taux allemands. Par ailleurs, notre position acheteuse initiée en milieu de mois sur les taux britanniques a également contribué positivement à la performance du Fonds. Sur le crédit, le Fonds a souffert à la fois de ses protections sur le segment « haut rendement » et de sa sélection de valeurs. On notera notamment la baisse de nos obligations Orpea à la suite de l'annonce d'une restructuration de la dette de l'entreprise en fin de mois.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Il nous semble une nouvelle fois que ce rebond, mené par un retournement du sentiment des acteurs du marché, est plus susceptible d'incarner une réaction technique au sein d'un marché baissier qu'un véritable changement d'environnement. Nous avons ainsi préféré conserver un positionnement particulièrement prudent, en ligne avec notre vision à moyen terme. L'histoire montre que lorsque les taux d'intérêt augmentent aussi rapidement et fortement (et de manière synchrone au niveau mondial), l'activité et les bénéfices ralentissent de manière significative. Nous préférons ainsi maintenir une exposition aux actions quasi nulle et un biais vendeur sur les taux d'intérêt et les marges de crédit. Cependant, sur le long terme, ce nouvel environnement économique multipliera et diversifiera les opportunités, que ce soit sur les obligations souveraines qui offrent à nouveau des rendements positifs, dans des actions de qualité/croissance qui soutiendront la transformation à venir de l'Europe ou encore sur des obligations d'entreprises aux rendements redevenus très attractifs. Les fonds multi actifs et véritablement flexibles auront alors les cartes en main pour trouver de nouvelles formes de diversification tout en dénichant des poches de valeurs prometteuses au sein du continent européen.

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield to maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Méthodologie S&P Trucost : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf.

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille.

Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO₂ / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

CARACTÉRISTIQUES

| Parts | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN | SEDOL | CUSIP | WKN | Frais de gestion | Frais courants ⁽¹⁾ | Commission de surperformance | Frais d'entrée maximum ⁽²⁾ | Minimum de souscription initiale ⁽³⁾ | Performance sur un an (%) | | | | |
|-----------|--------------------|----------------|--------------|-------|-------|--------|------------------|-------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | | | | | | | | | | | | 29.10.21-31.10.22 | 30.10.20-29.10.21 | 31.10.19-30.10.20 | 31.10.18-31.10.19 | 31.10.17-31.10.18 |
| A EUR Acc | 29/12/2017 | CARPEAE LX | LU1744628287 | | | A2N692 | 1.5% | 1.79% | Oui | 4% | — | -13.8 | 17.8 | 8.1 | 11.1 | — |
| F EUR Acc | 02/01/2018 | CRPPEFE LX | LU1744630424 | | | A2N693 | 0.85% | 1.15% | Oui | 4% | — | -13.3 | 18.7 | 8.6 | 11.8 | — |

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Droits d'entrée payés aux distributeurs. Pas de frais de sortie. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2022. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KIID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549



COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Veuillez vous référer au DICI/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.